

Annonces de collecte

Projets de l'EPER en faveur des personnes réfugiées en Suisse et dans le monde

Aide d'urgence en Ukraine : votre solidarité compte !

Mention: Aide d'urgence Ukraine

Dans l'ouest de l'Ukraine, l'EPER aide l'Église réformée de Transcarpatie à soutenir les personnes âgées ou souffrant d'un handicap dans cette situation difficile. L'Église fournit également un hébergement et des biens de première nécessité aux personnes qui ont fui les zones de guerre.

Les partenaires de l'EPER en Hongrie et en Roumanie livrent aussi des biens de première nécessité à l'ouest. À Odessa, Kherson et dans les régions frontalières, l'EPER a mis en place une aide d'urgence et fournit aux habitant·e·s des biens de première nécessité, tels que des denrées alimentaires, des kits d'urgence, des médicaments et a mis en œuvre un projet « cash ».

En Suisse aussi, l'EPER soutient les personnes venues d'Ukraine. La première étape consiste à leur trouver un hébergement sûr. Pour ce faire, l'EPER travaille en étroite collaboration avec les autorités fédérales, les cantons et d'autres œuvres d'entraide, sous la coordination de l'Organisation suisse d'aide aux réfugié·e·s (OSAR).

Les personnes touchées par le conflit en Ukraine ont besoin d'aide ! Merci pour votre soutien !

Suisse: Formation F en B

Mention: 560.033 F en B

Le projet Formation F en B accompagne, soutient et forme les détentrices et détenteurs de livret F pendant toute leur procédure de demande de permis B. Le passage du livret F au permis B est un moment important et très attendu. Il s'accompagne néanmoins de nombreuses difficultés comme la gestion d'un budget, de l'assurance maladie, d'un bail à loyer et de nombreuses autres démarches administratives. Le projet Formation F en B utilise la demande de permis B, qui dure environ 1 année, comme occasion concrète pour transmettre les connaissances nécessaires à une autonomie administrative en Suisse. À la fin d'une demande de permis B, les participant·e·s auront appris à rédiger et comprendre des courriers administratifs et auront

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE





été familiarisés à différents thèmes administratifs. Le projet s'articule sur deux axes avec des ateliers donnés le soir et des entretiens individuels pour répondre aux questions plus spécifiques.

Le but du projet est d'accompagner et de soutenir les personnes dans leur demande de permis B et de les rendre autonomes pour réaliser des démarches administratives lorsqu'elles reçoivent le permis B.

Grâce à votre collecte, vous soutenez les personnes requérantes d'asile à s'intégrer dignement en Suisse et à être autonomes. Merci de tout cœur!

Suisse : Service d'Aide Juridique aux Exilé·e·s (SAJE)

Mention: 560.018 SAJE

Le SAJE est l'un des cinq bureaux juridiques de l'EPER en Suisse. Afin de respecter les principes des droits humains et de l'État de droit, les juristes du SAJE informent, conseillent et défendent les personnes relevant de l'asile dans le canton de Vaud. Les personnes requérantes d'asile peuvent bénéficier d'un suivi juridique et d'informations relatives à leur procédure d'asile, à leur demande de regroupement familial, etc. Les personnes déboutées peuvent être défendues afin d'obtenir le réexamen de leur demande d'asile, l'aide d'urgence ou un permis B humanitaire.

Le SAJE collabore ainsi au respect des droits humains et des principes de l'État de droit. Il participe également à l'effort d'intégration des personnes déboutées ou titulaires d'un livret F qui séjournent depuis de nombreuses années en Suisse, en les aidant à être régularisées. Enfin, le SAJE maintient un lien avec l'une des populations les plus précarisées de Suisse – les personnes à l'aide d'urgence – et met tout en œuvre pour que leur dignité soit respectée.

Par vos dons, vous aidez à améliorer les conditions de vie des personnes migrantes en Suisse. Un grand merci!

CP pour les dons EPER : 10-1390-5 IBAN : CH61 0900 0000 1000 1390 5